

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01514

Numéro SIREN : 833 157 613

Nom ou dénomination : 2PCI

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 9193

ARRIVE LE

19 JUL. 2023

N° 2033A - 2023

Néant ☐

①

BILAN SIMPLIFIÉ

GREFFE T.C.

Désignation de l'entreprise		SAS 2PCI		
Adresse de l'entreprise		182 avenue Georges CLEMENCEAU	73000 Chambéry	
SIRET		83315761300013		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	Durée de l'exercice précédent *	12
Exercice N clos le 31/12/2022				
ACTIF		Brut	Amortissements – Provisions	Net
		1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles			
	{ Fonds commercial *	010	012	
	Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	030	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)			
	{ Clients et comptes rattachés *	068	070	
	Autres * (3)	072	3490	074 3490
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	772	086 772
	Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II		096	4262	098 4262
Total général (I + II)		110	4262	112 4262
PASSIF		Exercice N NET		
		1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	200
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	60
	Réserves réglementées *		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	132	341
	Report à nouveau		134	7493
	Résultat de l'exercice		136	(5844)
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	Total I		142	2250
Provisions pour risques et charges			Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	172	2012
	Produits constatés d'avance		174	
Total III			176	2012
Total général (I + II + III)			180	4262
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2PCI		Exercice N clos le 31/12/2022	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue { Biens dont export et livraisons { 215 214				
	Services * 217	218	57195		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222			
	Production immobilisée *	224			
	Subventions d'exploitations reçues	226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits	230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	57195		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234			
	Variation de stocks (marchandises) *	236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	307		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)	242	18205		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	244		
	Rémunérations du personnel *	250	32761		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	11764		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Dotations aux amortissements *	254			
	Dotations aux provisions	256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262			
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)	264	63039		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(5844)		
	Produits financiers (III) 280				
	Charges financières (V) 294				
	Produits exceptionnels (IV) 290				
	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347	300			
{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348					
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	(5844)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	314	5844
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles *	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997			
	DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes) 986	ZFU - TE (44 octies et octies A) 987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44 sexes A) 989			
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44 quindécies) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991					
ZFANG (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344			
BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
Créance due au titre du report en amère du déficit		346	350		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	354	5844
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	372	5844

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III du CGI) * SARL : tous les associés SCA : associés gérants * SNC ou SCS : associés en nom ou commandites * SEP et société de copropriétaires de navires associés gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées						
				a titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	a titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		a titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
					Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)		
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
RÉMUNÉRATIONS					MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %					
								0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la
société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE 2022-12-31

N° SIRET : 83315761300013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2PCI

ADRESSE (voie) 182 avenue georges clemenceau

CODE POSTAL 73000 VILLE Chambéry

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	0
--	---

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 2022-12-31 N° SIRET 83315761300013
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2PCI
ADRESSE (voie) 182 avenue georges clemenceau
CODE POSTAL 73000 VILLE Chambéry

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	c
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	c

I	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
---	--

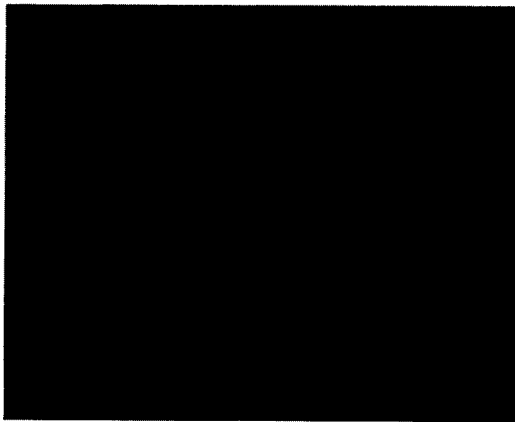
II	CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
----	--

Nom patronymique NADIFI Prenom(s) HALIMA
Nom marital GHANNIOUI % de détention 0.00 Nb de parts ou actions 0
Naissance Date 1979-01-01 N° Département 99000 Commune OULAD BOUZIRI Pays MA
Adresse 203 RUE DU BERTILLET
73000 CHAMBERY Pays FR

Formulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01/01/2022		31/12/2022		X	
Désignation de la société:				Adresse du siège social.	
SAS 2PCI				203 RUE DU BERTILLET	
SIRET	83315761300013			73000 Chambéry	
Adresse du principal établissement.				Ancienne adresse en cas de changement	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI) Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
				SIRET	
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				5844	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				MACOMPTA FR - www.macompta.fr	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Examen de conformité fiscale (ECF)	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				prestataire :	



SAS 2 PCI

Menuiserie et isolation intérieure. Faux
plafonds

Pose de plaques de plâtre et de cloisons

Siret 833157613 00013 NACE 4332A

06 71 69 97 94

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

En date du 13/06/2023

Madame Halima NADIFI, demeurant 203 rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY

Associé unique et Présidente de la société par action simplifiée unipersonnelle 2PCI.

A pris les décisions suivantes :

1. Approuve les comptes de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 faisant apparaître un déficit de 5844 euros.
2. Décide de la conservation en réserve légale de 5% du capital social.
3. Décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de présidente jusqu'au moins 31/12/2022.
4. Décide que le déficit de 5844 € sera impacté sur le report à nouveau.
5. Aucune distribution n'a été faite au cours de l'exercice.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Chambéry, le 13 juin 2022

2PCI SAS Unipersonnelle au capital de 200 €.
SIRET 83315761300013 NACE 4332A
203 Rue du BERTILLET 73000 CHAMBERY